

## Table des matières

Avant-propos .....	3
Liste des participants .....	5
Sommaire.....	7
<b>Préface par Alain Pellet</b> .....	9
LE DROIT AU DEVELOPPEMENT.....	15
<b>Le droit au développement comme droit de l'Homme par Hélène Tourard</b> .....	17
Introduction .....	17
I. La réconciliation des droits civils et politiques et des droits économiques et sociaux .....	20
II. La conciliation d'un droit individuel et collectif.....	22
III. Juridicité du droit au développement .....	24
Conclusion.....	28
<b>Le droit du développement, un cheminement bien personnel : évolution et accroissement de ce corpus de normes à la Banque mondiale grâce aux initiatives d'anciens Présidents du groupe de la Banque mondiale par Gabrielle Marceau et André-Philippe Ouellet</b> .....	29
Introduction .....	29
1. Les prémisses de ce projet de recherche : la notion d'initiative au sein des organisations internationales .....	30
2. Aux origines du droit du développement : le droit de l'aide .....	32
3. Le triptyque humain du développement : Woods, McNamara et Wolfensohn .....	33
I. George Woods : l'amorce du droit du développement moderne.....	34
II. Robert McNamara : le cœur du développement tel que nous le connaissons .....	38
2.1. Mener à bien la refonte de la BM : la première mission de McNamara.....	39
2.2. De l'importance de l'initiative sur le plan humain : la lutte contre la cécité des rivières .....	40
III. James Wolfensohn : la renaissance du droit du développement .....	41
3.1. Une deuxième grande réforme à la Banque : le <i>Strategic Compact</i> .....	43
3.2. Le développement humain à l'échelle européenne : la BM et le développement des Roms .....	43
IV. Initiatives, expansion et codification du droit du développement.....	44

Hommage au professeur Hervé CASSAN

4.1. L'interprétation des articles de la BM à l'aune de développements successifs.....	46
4.2. Les pistes de justification juridique : l'interprétation extensive, la doctrine des pouvoirs implicites et la possibilité de modifications découlant de facto de la pratique des organes.....	47
4.3. Un bref historique des enjeux liés à la compétence d'organes d'organisations internationales devant la Cour internationale de Justice.....	48
Conclusion.....	50
LES PROBLEMATIQUES ASSOCIEES AU FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT .....	53
<b>Pays en développement et réciprocité dans le commerce international par Philippe Vincent.....</b>	<b>55</b>
I. La réciprocité dans l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1947.....	57
1.1. À l'origine.....	57
1.2. La CNUCED de 1964 et l'insertion de la Partie IV de l'Accord général.....	58
1.2.1. La CNUCED .....	58
1.2.2. La Partie IV de l'Accord général.....	59
1.2.3. Le peu d'intérêt des nouvelles dispositions .....	60
1.3. La mise en place du Système généralisé des préférences (SGP).....	61
1.4. La réciprocité globale appliquée en-dehors des cycles de négociations tarifaires.....	62
1.4.1. La conditionnalité appliquée dans le cadre des préférences tarifaires .....	62
1.4.2. La protection de la propriété intellectuelle .....	62
II. Les négociations du cycle de l'Uruguay .....	63
2.1. La Déclaration de Punta del este de 1986 .....	63
2.2. Le « grand marchandage » .....	64
III. L'évolution depuis 1994 .....	65
3.1. La Conférence de Singapour .....	66
3.2. Le Cycle du développement .....	66
3.3. Les conférences ministérielles ultérieures.....	67
3.3.1. La Conférence de Cancun.....	67
3.3.2. La Conférence de Hongkong de 2005 et ses suites.....	68
3.3.3. Les Conférences ministérielles de Bali (2013), de Nairobi (2015) et de Genève (2022).....	69
IV. La nouvelle réciprocité appliquée par l'union européenne .....	70
4.1. Les accords de « nouvelle génération » conclus par l'Union européenne.....	70
4.2. La coopération avec les pays ACP .....	71
Conclusion.....	72

<b>Les manifestations du développement en droit international des investissements par Nitish Monebhurrn.....</b>	<b>75</b>
Introduction .....	76
I. L'approche déductive dans la contribution du développement pour définir l'investissement.....	77
1.1. Une approche courante dans la pratique arbitrale .....	78
1.1.1. Le raisonnement déductif des tribunaux favorables à l'utilisation du développement comme critère de l'investissement.....	78
1.1.2. Un raisonnement déductif caractérisant les décisions non-favorables à l'utilisation du développement comme critère de l'investissement....	80
1.2. Une approche infondée techniquement .....	81
1.2.1. Une tendance généralisatrice des tribunaux favorables à l'utilisation du développement comme critère de l'investissement.....	81
1.2.2. Une tendance simplificatrice des tribunaux non-favorables à l'utilisation du développement comme critère de l'investissement .....	82
II. L'approche inductive dans la contribution au développement par les devoirs des investisseurs.....	84
2.1. La responsabilité sociale des investisseurs comme paramètre du développement durable.....	84
2.1.1. La méthode de connexion entre responsabilité sociale des investisseurs et développement durable .....	84
2.1.2. Les limites de la connexion entre responsabilité sociale des investisseurs et développement durable .....	86
2.2. L'applicabilité de la responsabilité sociale des investisseurs dans l'objectif du développement durable .....	88
2.2.1. La fonction interprétative des clauses RSE pour évaluer la protection due aux investisseurs .....	88
2.2.2. La fonction performative des clauses RSE pour influencer l'adoption de standards RSE en droit interne.....	90
Conclusions .....	93
<b>Une contribution française au nouveau droit du développement : la loi du 4 août 2021 par Enguerrand Serrurier.....</b>	<b>95</b>
Introduction .....	95
I. La loi de programmation comme structure normative .....	97
1.1. La solennité du cadre législatif pour la coopération internationale .....	97
1.2. La recherche du consensus par une large consultation.....	99
1.3. Le melting-pot législatif des sources et principes internationaux.....	100
II. Éternelle refondation d'un droit « caché » du développement.....	101
2.1. Une énième réédition de l'architecture française du développement .....	101
2.2. La légitimation et l'humanisation de l'aide et de la coopération.....	102

Hommage au professeur Hervé CASSAN

2.3. L'évaluation de l'aide : un para-droit sous le prisme de l'efficacité .....	103
III. Des axes juridiques innovants pour la coopération bilatérale .....	105
3.1. La priorisation des pays les moins avancés au titre de la solidarité .....	105
3.2. La reconnaissance du droit d'initiative des organisations de la société civile .....	105
3.3. Le mécanisme de restitution des biens mal acquis aux populations.....	107
En guise de conclusion : évolution et révolution.....	109
LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS UN PERSPECTIVE EVOLUTIVE : ECONOMIE, ENVIRONNEMENT, NEGOCIATION ET APPROCHES CRITIQUES .....	111
<b>À propos d'un pont entre plusieurs domaines du droit international – Développement durable et droit international des investissements par Mohammed A. Bekhechi .....</b>	<b>113</b>
Introduction .....	113
I. L'influence du développement durable sur le droit international des investissements.....	116
II. Développement durable et application du principe du traitement juste et équitable.....	124
III. Développement durable et application du traitement national.....	133
IV. La Clause de la nation la plus favorisée face aux exigences du développement durable.....	135
V. Droit international de l'investissement, développement durable et régime de l'expropriation.....	136
<b>Le droit au développement et le droit à un environnement sain : deux solitudes analysées à l'aune des différentes phases de l'évolution des concepts sous-jacents par Pierre-François Mercure.....</b>	<b>143</b>
Introduction .....	143
I. L'évolution des concepts d'environnement et de développement .....	144
1.1. Les différentes phases de l'évolution des concepts .....	144
1.1.1. Le concept d'environnement .....	145
1.1.2. Le concept de développement.....	146
1.2. Le traitement des concepts par les organisations et conférences internationales .....	148
1.2.1. L'apport initial de la Société des Nations .....	148
1.2.2. Les conférences internationales consacrées à l'environnement et au développement.....	149
1.2.3. Le rôle déterminant de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.....	150
II. Les concepts d'environnement et de développement dans la perspective des droits de l'homme .....	151

Le droit international du développement : évolution ou révolution ?

2.1. La place du concept d'environnement dans l'évolution du droit au développement.....	151
2.1.1. Les actions de l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur d'une intégration du concept d'environnement au droit au développement.....	152
2.1.2. La présence marginale du concept d'environnement lors de la reconnaissance du droit au développement.....	153
2.1.3. L'environnement comme composante à part entière du droit au développement.....	155
2.1.4. Le rôle subsidiaire de l'environnement dans la mise en œuvre du droit au développement.....	156
2.1.5. La complémentarité entre le concept d'environnement et le droit au développement dans des conventions sectorielles à vocation universelle.....	157
2.1.6. Le concept d'environnement inféodé au droit au développement dans des conventions régionales.....	158
2.2. Le concept de développement dans l'évolution du droit à un environnement sain.....	159
2.2.1. L'origine de l'intégration du concept de développement au droit à un environnement sain dans la Déclaration de Stockholm.....	160
2.2.2. Le concept de développement envisagé dans sa deuxième phase dans les conventions sectorielles à vocation universelle.....	161
2.2.3. Le concept de développement envisagé dans sa deuxième et troisième phase dans les conventions régionales.....	162
Conclusion.....	164
<b>Négociation des transferts de technologies par Marie-Pierre de Bailliencourt.....</b>	<b>165</b>
Introduction.....	165
I. Le transfert de technologies au cœur des enjeux de développement négociés..	165
1.1. Initialement.....	165
1.2. Une première évolution.....	166
1.3. Une structuration économique réciproque.....	167
II. Des modes de négociation en recherche d'équilibre adaptés à cette nouvelle donne.....	168
2.1. En amont du contrat.....	168
2.2. Un contrat spécifique.....	170
2.3. Des contrats spécifiques mais suivant des règles de méthode.....	171
III. Des évolutions qui militent pour une responsabilisation des acteurs économiques.....	171
3.1 La première tendance est celle du « deal ».....	171
3.2. La deuxième tendance est celle de l'hybridation des droits.....	172

Hommage au professeur Hervé CASSAN

3.3. La troisième conséquence, en partie liée aux deux précédentes, est la sur-judiciarisation de la vie des affaires .....	172
Conclusion.....	173
<b>Les approches tiers-mondistes du droit international par A. B. Jean-Pierre Ayena et Hélène Mayrand.....</b>	<b>175</b>
Introduction.....	175
I. Les TWAIL .....	177
1.1. Le concept de Tiers-monde.....	178
1.2. Colonialisme et impérialisme au cœur du projet du droit international.....	179
1.3. Néocolonialisme et droit international postcolonial.....	180
1.4. Critiques et limites des TWAIL .....	181
II. Les TWAIL et le droit international du développement.....	183
2.1. L'absence de contrôles réels.....	184
2.2. Les transferts conditionnés.....	185
2.3. Les échanges .....	187
III. Une révolution TWAIL : repenser le droit international du développement.....	188
3.1. Vers le droit au développement□? .....	188
3.2. Vers le développement durable ? .....	190
3.3. Nécessaire reconstruction tiers-mondiste de la science du développement.....	192
Conclusion.....	193
LES ACTEURS DU DROIT INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT – PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES .....	195
<b>Entre les mailles du filet : la régulation des entreprises multinationales intervenant dans la coopération au développement par Marie Guimezanes .....</b>	<b>197</b>
Introduction .....	197
L'implication des entreprises privées dans la coopération au développement : un océan de possibilités .....	199
La régulation de l'implication des entreprises : les mailles du filet.....	201
I. Un maillage dense de principes directeurs de sources diverses .....	202
1.1. L'application de règles <i>ratione personae</i> : l'encadrement de l'activité transnationale des entreprises multinationales.....	202
1.1.1. Le développement de principes internationaux à destination des EMN .....	202
1.1.2. L'émergence d'un devoir de vigilance de l'entreprise à son égard et à l'égard de ses partenaires .....	203
1.1.3. La multiplication des initiatives volontaires pour les entreprises .....	204
1.2. L'application de règles <i>ratione materiae</i> : l'encadrement des entreprises multinationales en tant qu'acteurs de la coopération au développement..	205

Le droit international du développement : évolution ou révolution ?	
1.2.1. Une multiplication de déclarations de principes depuis les années 2000 .....	205
1.2.2. Les règles imposées dans le cadre des partenariats publics-privés .....	206
1.2.3. Des principes communs pouvant être appliqués à tous les acteurs ? .....	208
II. Les difficultés à appliquer ces principes aux EMN impliquées dans la coopération au développement.....	209
2.1. Des difficultés limitées liées aux champs d'application des principes.....	209
2.1.1. Des champs d'application diversifiés et peu lisibles .....	209
2.1.2. L'applicabilité des principes directeurs applicables aux EMN à leurs activités de coopération au développement.....	210
2.2. Des obstacles réels dus aux mécanismes de contrôle du respect des normes .....	212
2.2.1. Le contrôle par des procédures de <i>reporting</i> et d'audit .....	212
2.2.2. Le contrôle par la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes, interne ou externe .....	213
2.2.3. L'absence de mécanisme de contrôle au niveau international compensée par le juge interne.....	214
Conclusion.....	215
<b>L'accès au prétoire de la Cour européenne des Droits de l'Homme en matière climatique – affaires pendantes par Kiara Neri.....</b>	<b>217</b>
Introduction .....	217
I. Les difficultés liées à l'établissement de la compétence de la Cour .....	221
1.1. La jurisprudence relative à l'application extraterritoriale des conventions de protection des droits de l'homme .....	222
1.1.1. La continuité avec la jurisprudence antérieure de la Cour .....	222
1.1.2. La voie ouverte par les autres organes de protection des droits de l'homme.....	224
1.2. La mise en œuvre des principes fondateurs du droit international de l'environnement.....	226
1.3. Une compétence à établir .....	229
II. Les difficultés liées à l'établissement de la recevabilité des requêtes.....	230
2.1. L'assouplissement de la condition d'épuisement des voies de recours internes .....	230
2.2. L'établissement de la qualité de victime des requérants .....	233
2.2.1. L'exclusion de l' <i>actio popularis</i> .....	233
2.2.2. L'identification de victimes directes.....	234
2.2.3. L'identification de victimes potentielles .....	238
Conclusion.....	240
<b>Les évolutions de l'accountability de la Banque mondiale au prisme de son Panel d'inspection par Elliot Doucy.....</b>	<b>241</b>

Hommage au professeur Hervé CASSAN

Introduction .....	241
I. Le bilan en demi-teinte du panel d'inspection .....	246
1.1. Les apports notables du Panel .....	247
1.1.1. Un instrument d'application de la bonne gouvernance à la Banque en interne .....	247
1.1.1.1. Les problèmes initiaux de la nature commerciale de la Banque .....	247
1.1.1.2. Les solutions offertes grâce au Panel .....	248
1.1.2. Un forum de <i>citizen-driven accountability</i> .....	250
1.1.2.1. Un recours effectif à la faveur des communautés et des individus affectés par les projets financés par la Banque .....	250
1.1.2.1.1. La « petite porte » de la prise en compte des droits humains par la Banque .....	251
1.2. Les lacunes persistantes du Panel .....	253
1.2.1. Les limites endogènes au bon fonctionnement du Panel .....	254
1.2.1.1. La dépendance du Panel au Conseil d'administration .....	254
1.2.1.2. Les rapports conflictuels du Panel avec la Direction .....	255
1.2.2. Les insuffisances en matière de protection des populations affectées ...	257
1.2.2.1. Les faiblesses de la procédure d'enquête .....	257
1.2.2.2. Les représailles contre les requérants .....	258
II. La refonte substantielle de son <i>accountability</i> par la banque mondiale .....	260
2.1. Les mutations de l' <i>accountability</i> matérielle .....	260
2.1.1. La nature disruptive du Cadre environnemental et social .....	261
2.1.2. Les conséquences incertaines du CES sur le Panel d'inspection .....	265
2.2. La métamorphose de l' <i>accountability</i> procédurale .....	269
2.2.1. Les dimensions organique et fonctionnelle de la réforme .....	269
2.2.2. Les dimensions procédurales de la réforme .....	271
2.2.2.1. Les changements apportés au fonctionnement classique du Panel ..	271
2.2.2.2. L'interruption de la procédure classique du Panel .....	272
Conclusion .....	274
LA GOUVERNANCE DES BIENS COMMUNS .....	277
<b>L'économie politique de la gouvernance mondiale des biens communs par Mohamed Harakat</b> .....	279
Introduction .....	279
Les raisons d'une nouvelle économie politique critique de la gouvernance mondiale des biens communs ? .....	280
Problématique .....	281
Objectifs de l'étude .....	282
I. Essai de définition, genèse et émergence du concept de BCM .....	282



Le droit international du développement : évolution ou révolution ?

1.1. Essai de Définition .....	282
1.2. Caractéristiques .....	282
II. Genèse théorique et émergence du concept du BCM .....	283
2.1. Le contexte impérial du XVIII <sup>e</sup> siècle et l'apport des fondateurs classiques.....	283
2.2. Le XX <sup>e</sup> siècle.....	283
2.3. Evolution actuelles de l'économie politique de la gouvernance des BCM .	283
2.3.1 Essai de classification des BCM .....	284
2.3.2. Biens publics internationaux, patrimoine mondial et BCM .....	285
2.3.3 Patrimoine mondial (article 4 de la convention de l'UNESCO en 1972)....	285
2.3.4. Caractéristique de l'idéologie des BCM.....	285
II. Comment rendre l'économie politique plus grande dans l'approche des crises et des BCM ?.....	286
2.1. Les éléments du débat.....	286
2.2. Quel est le métier de l'économiste en période de crises ?.....	287
2.3. L'économie des BCM a besoin de nouveaux corpus théoriques d'anticipation. ....	288
III. Contenu, manifestations et limites de l'ordre mondial dans l'approche des BCM et l'utilité de sa gouvernance en temps de crise .....	289
3.1. Les vertus de l'idéologie des BCM et la responsabilité de l'État dans le processus de sa consolidation .....	289
3.2. Les contraintes de la gouvernance BCM .....	289
IV. La stratégie souhaitable susceptible d'assurer la gouvernance des BCM en temps de crise.....	290
4.1 L'approche globale de l'accès aux biens communs.....	290
4.2. Vers une gouvernance stratégique et démocratique des BCM .....	291
Conclusion.....	293
<b>La mise en œuvre de l'objectif de développement durable numéro 14 de l'ONU relatif aux océans et l'élimination des subventions publiques nuisibles à la pêche par Monim Benaissa .....</b>	<b>295</b>
Introduction .....	295
I. Les subventions publiques à la pêche : un obstacle à la protection des ressources halieutiques.....	297
1.1. Le rôle de l'ONU dans la réalisation de l'Objectif de développement durable numéro 14 relatif aux océans .....	297
1.2. L'impact des subventions publiques à la pêche sur la préservation des ressources halieutiques mondiales.....	301
1.3. Les poissons : entre la pression de l'augmentation de consommation mondiale et les subventions publiques à la pêche .....	304

Hommage au professeur Hervé CASSAN

II. La mise en œuvre de l'objectif de développement durable numéro 14 et l'élimination des subventions publiques à la pêche : vers une exploitation durable des ressources halieutiques.....	307
2.1. La communauté internationale face aux défis de l'impact nuisible des subventions publiques à la pêche et de la protection des ressources halieutiques.....	307
2.2. Des mesures juridiques internationales pour la prohibition des subventions publiques à la pêche INN et la surpêche : les accords de l'Organisation mondiale du commerce.....	309
2.3. Des actions à prendre sur le niveau national pour mettre fin aux subventions publiques à la pêche.....	312
Conclusion.....	315